

CHAPITRE 1



LOISIRS, TOURISME ET VACANCES

Introduction

L'accroissement régulier du temps libre est une conséquence directe de la réduction du temps de travail – la semaine de travail en France est de 35 heures depuis 1998 – et de l'allongement de l'espérance de vie. Aujourd'hui, le temps libre représente en moyenne 30% du temps que nous passons éveillés. Les loisirs ont largement bénéficié de cet accroissement et aussi bien sûr de l'augmentation des revenus.

Les loisirs ne sont plus réservés à certains privilégiés, qui s'offraient le luxe d'un palace ou d'une croisière en première classe sur un paquebot. On trouve à présent des loisirs pour tous les budgets. Ainsi, c'est un droit auquel une majorité de personnes peut accéder.

Le droit au loisir est d'ailleurs considéré par les plus jeunes comme un droit fondamental. S'amuser et profiter de la vie sont pour eux des valeurs essentielles. Alors que les anciens organisaient leur vie autour de leurs obligations, les plus jeunes souhaitent aujourd'hui l'organiser autour de leur passion. Cette montée de l'hédonisme est liée de façon assez évidente au déclin des valeurs spirituelles. Nous nous préparons donc à rentrer dans l'ère de la civilisation des loisirs, ce qui ne sera pas sans conséquences sur les modes de vie et sur les systèmes de valeurs à venir.

En France, comme dans de nombreux pays, c'est la télévision qui occupe la plus grande partie du temps de loisir. La fête occupe cependant une place croissante, surtout chez les jeunes. Elle est synonyme de convivialité, de communion, de sensorialité et d'ivresse, aussi parfois de frustration dans la vie quotidienne. Face à l'angoisse, les loisirs deviennent alors un moyen d'échapper à la réalité. Mais, bien sûr, la pratique des loisirs reste liée au niveau d'éducation, particulièrement pour les activités culturelles.

Le temps libre, c'est aussi les vacances, avec les congés payés, apparus en France en 1936 et qui sont aujourd'hui de cinq semaines.

Plus de huit Français sur dix passent leurs vacances en France et les autres se rendent principalement dans les pays d'Europe. Il faut savoir également qu'alors que 80 à 85% des cadres partent en vacances, seulement un peu plus de la moitié des ouvriers et une part encore nettement moindre des agriculteurs partent. Le taux de départs en vacances varie donc selon les classes sociales.

Cependant, le tourisme de masse s'est développé : dans les années 90, plus de 350 millions de personnes dans le monde se sont déplacées annuellement pour des vacances. Mais 95% de ces touristes sont originaires de pays développés.

Le tourisme, tout comme les loisirs en général, est devenu un véritable marché. De plus en plus d'entreprises proposent un éventail toujours plus large de séjours ou circuits touristiques. La part des grandes surfaces dans la vente de voyages est en augmentation et les services offerts sur Internet intéressent un nombre croissant de Français.

Cette introduction a été réalisée à l'aide de *Francoscopie*, de l'encyclopédie *Larousse* et du magazine *l'Histoire*.

I. Retrouvez dans cette grille le plus de mots possible liés au champ lexical des loisirs. Il y en a 28 au total.

P	I	C	S	E	C	D	U	F	R	T	O	P	N	R	E	F	D	C
I	V	Z	U	C	J	A	R	D	I	N	A	G	E	V	U	T	U	H
Q	T	H	E	A	T	R	E	V	S	D	G	E	Y	C	S	A	P	A
U	E	P	J	E	N	Y	A	B	Z	P	H	O	T	O	H	N	C	S
E	T	L	D	E	S	S	I	N	R	Q	V	M	F	U	B	E	D	S
N	I	A	T	K	Z	J	S	F	M	W	E	U	R	B	C	N	A	E
I	S	G	A	C	O	H	D	T	E	I	B	S	F	P	L	O	G	A
Q	C	E	L	A	D	A	N	S	E	T	O	I	S	K	I	T	V	L
U	W	A	E	N	X	N	Q	C	N	E	M	Q	Z	Y	C	E	O	E
E	B	R	D	O	S	V	O	Y	A	G	E	U	T	E	S	N	I	C
F	R	U	V	E	S	U	R	F	T	X	I	E	A	N	V	N	L	T
Q	I	B	O	I	T	E	D	E	N	U	I	T	I	M	A	I	E	U
O	C	D	C	R	A	N	D	O	N	N	E	E	P	Z	T	S	Z	R
T	O	U	I	V	U	T	E	L	E	V	I	S	I	O	N	U	V	E
Q	L	V	N	S	V	Z	L	I	S	H	O	P	P	I	N	G	R	T
R	A	O	E	R	E	S	T	A	U	R	A	N	T	L	V	N	E	S
A	G	N	M	T	L	D	E	C	O	R	A	T	I	O	N	F	M	I
S	E	I	A	C	O	N	C	E	R	T	F	O	O	T	B	A	L	L

Quelles sont les activités culturelles ? Les activités sportives ? Les activités artistiques ?

II. Complétez le tableau suivant

la danse	un danseur, une danseuse	danser
	un/une peintre	
la photographie		
		skier
		lire
la pêche		
		jouer
		dessiner

III. Charades

1)

Mon premier est la onzième lettre de l'alphabet.

Mon deuxième est un petit mammifère rongeur à la queue très longue qui aime vivre dans les égouts.

Mon troisième est la boisson chaude préférée des Anglais.

Mon tout est un art martial.

2)

Mon premier est une note de musique.

Mon deuxième est une partie du visage.

Mon troisième est le féminin de « mon ».

Mon tout est célébré au festival de Cannes.

3)

Mon premier est le verbe « aller » conjugué à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif.

Mon deuxième est un adverbe interrogatif temporel.

Mon troisième est un adjectif démonstratif.

Mon tout est une période pendant laquelle on arrête de travailler.

IV. Reliez chaque sport à son accessoire

- | | |
|-------------------|--------------------|
| 1. La pétanque | a. Une raquette |
| 2. L'escrime | b. Une flèche |
| 3. L'équitation | c. Une cravache |
| 4. Le badminton | d. Une épée |
| 5. L'aviron | e. Un cochonnet |
| 6. Le golf | f. Un volant |
| 7. Le rugby | g. Un club |
| 8. Le tennis | h. Un ballon ovale |
| 9. Le tir à l'arc | i. Une rame |

V. Faites des paires

- | | |
|--------------------|-----------------|
| 1. La peinture | a. L'échiquier |
| 2. Le théâtre | b. La caméra |
| 3. Le cinéma | c. La scène |
| 4. La céramique | d. Le tutu |
| 5. La photographie | e. La palette |
| 6. La danse | f. La pellicule |
| 7. Les échecs | g. Le four |

VI. Trouvez l'intrus puis l'activité associée aux trois mots restants

Exemple : canne à pêche - hameçon - appât - fusil

L'intrus est « fusil » et l'activité associée aux trois mots restants « la pêche ».

1. pinceau - palette - marteau - toile
2. flèches - palmes - tuba - bouteille
3. valet - trèfle - tour - roi
4. kimono - ceinture - tatami - épée
5. public - metteur en scène - caméra - décor
6. réalisateur - acteur - film - applaudissements

VII. Entourez la bonne réponse.

1. Je fais/prends des voyages.
2. Il va/part en voyage.
3. Je fais/mets ma valise.
4. Nous partons/allons en vacances.
5. Je dois changer/échanger mes euros avant de partir.
6. Les préparatifs/la préparation du voyage sont/est toujours trop longs/longue.
7. Il faut emporter un plan/une carte de la ville et un plan/une carte du pays.
8. Ils montent la caravane/la tente.
9. N'oublie pas de louer/réserver la chambre d'hôtel.
10. Les enfants aiment partir en camp/colonie de vacances.

VIII. Complétez les phrases suivantes avec les verbes *prendre* ou *faire* que vous devrez conjuguer.

1. Elle _____ un bain de soleil.
2. Il _____ du stop.
3. Il _____ un coup de soleil car il n'a pas mis de crème.
4. Nous _____ une chambre dans un petit hôtel au centre ville.
5. J'aimerais _____ le tour de la Bretagne à pied.
6. Vous ne _____ jamais de vacances à Noël !
7. Vous _____ beaucoup d'excursions pendant votre séjour en Grèce ?
8. Nous aimons _____ du camping.
9. Est-ce que vous avez déjà _____ une croisière à bord d'un paquebot de luxe ?

LES PRATIQUES CULTURELLES

Quand s'est-on intéressé aux pratiques culturelles ?

En France, l'intérêt des sociologues pour les pratiques culturelles, qui émerge véritablement dans les années 60, ne peut se comprendre en dehors du contexte institutionnel de l'époque. En 1959 est créé un ministère des Affaires culturelles qui, sous l'égide d'André Malraux, aura pour mission de « rendre accessible les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ». [...]

C'est également l'époque où se développe une réflexion sur les mutations du temps libre, alors en constante augmentation, qui offrait la possibilité aux individus de se réaliser, notamment à travers des activités culturelles.

Vers la fin des années 60, des enquêtes sociologiques apportent un démenti empirique aux croyances en la toute puissance de l'art et de la culture. Dans *L'Amour de l'art* (1966), Pierre Bourdieu et Alain Darbel montrent que les différentes classes sociales n'ont pas la même probabilité d'aller au musée, probabilité qui augmente au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie sociale. Au-delà des obstacles financiers, cette inégalité est aussi une question de compétence, celle nécessaire pour comprendre l'œuvre et déchiffrer son sens, qui s'acquiert notamment par l'éducation et le milieu familial, ce qui avantage ceux qui ont été précocement habitués à fréquenter les lieux culturels.

Dans *La Distinction* (1979), P. Bourdieu systématisera ce constat, en postulant une stricte correspondance entre position sociale des individus et statut des œuvres et produits culturels consommés. Il distingue notamment trois formes de cultures, hiérarchisées, avec pour chacune un public correspondant.

Au « sommet », la culture légitime (soit les pratiques considérées comme les plus « nobles » : musique classique, théâtre d'auteur, opéra...). En dessous, on trouve une culture moyenne, puis une culture populaire.

C'est ce schéma qui va dominer sans partage l'analyse des pratiques culturelles pendant plus d'une vingtaine d'années, durant lesquelles la question sociologique (« quelles sont les

pratiques culturelles des Français ? ») sera toujours suivie de près par la question politique (« l'accès à la culture s'est-il démocratisé ? »).

Comment ont-elles évolué ?

Le principal outil qui a permis de mesurer l'évolution des pratiques culturelles est l'Enquête quantitative du ministère de la Culture, menée depuis 1973, qui soumet tous les huit ans un échantillon représentatif de la population française à un questionnaire exhaustif sur les activités culturelles qu'ils ont pratiquées. Les quatre enquêtes réalisées, qui mettent à jour les grandes tendances du domaine, ont pour l'essentiel confirmé le verdict initial des sociologues : les pratiques culturelles restent un domaine fortement marqué par les inégalités sociales, où les pratiques les plus « nobles » sont l'apanage des classes supérieures. Une frange importante de la population, parmi les catégories les plus modestes, reste largement en dehors de cet univers culturel. La fréquentation des équipements culturels augmente (notamment celle des bibliothèques et médiathèques), mais là encore, surtout au profit des populations qui en étaient déjà les plus familières.

Le paradoxe est que, malgré la persistance de ces inégalités, les sociologues soulignent désormais que le monde des pratiques culturelles a connu depuis une vingtaine d'années plusieurs bouleversements. Le plus important d'entre eux est l'avènement de la télévision, qui a progressivement pris la première place des activités culturelles en terme de temps consacré à la regarder. Plus généralement, on a vu s'opérer un déplacement du centre de gravité des pratiques culturelles vers le pôle audiovisuel (cinéma, télévision, radios, industrie du disque...) qui tend à modifier la hiérarchie traditionnelle établie par Bourdieu. En musique par exemple, l'éclatement des styles musicaux (rap, rock, techno, musiques du monde), ainsi leur comparaison sur l'échelle de la légitimité actuelle.

Autre changement important : la diversification de l'offre culturelle, avec la généralisation de l'informatique et de

l'Internet, des DVD, mais aussi le développement de la vie culturelle hors équipements (patrimoine, festivals, spectacles de rue, sons et lumières), la légitimation de modes d'expression comme la bande dessinée...

Outre ces bouleversements culturels, c'est la société dans son ensemble qui a changé depuis les travaux fondateurs de P. Bourdieu. La massification scolaire, ou encore la déstabilisation des trajectoires professionnelles et familiales (moins linéaires qu'hier), tendent, sinon à brouiller, du moins à complexifier la stricte correspondance entre pratiques culturelles et position sociale que le sociologue avait analysée. La position sociale ne semble d'ailleurs plus être la seule variable pertinente : il faut aussi s'intéresser aux différences d'âge, de sexe, aux disparités géographiques...

Que deviennent-elles aujourd'hui ?

Depuis quelques années, les sociologues se demandent donc comment faire évoluer le modèle de *La Distinction*, en cherchant à expliquer à la fois la permanence des inégalités et la modification des frontières symboliques tracées par les pratiques culturelles. Olivier Donnat, chargé de l'enquête ministérielle, a proposé un premier passage du modèle des « trois cultures » à un modèle des « sept univers culturels ». A côté des deux univers de « l'exclusion » et du « dénuement » (pas ou peu de pratiques culturelles), se détachent un « univers juvénile », organisé notamment autour de la musique, et « l'univers du Français moyen », organisé principalement autour de l'audiovisuel (télévision, musique, cinéma) et ignorant assez largement le spectacle vivant.

Dans les catégories supérieures, on distingue un « univers cultivé classique » (patrimoine, livres, théâtre, concerts classiques) dominant

chez les plus de 45 ans, d'un « univers cultivé moderne » (concerts de rock et de jazz, spectacles de danse, cinéma) concernant surtout les jeunes diplômés urbains, et enfin d'un « univers branché » marqué par l'éclectisme des goûts (BD et roman classique, danse et forte fréquentation des cinémas...).

L'éclectisme est justement au centre du modèle proposé par le sociologue américain Richard Peterson. Selon ce modèle, fondé notamment sur les goûts musicaux, les classes supérieures se distinguent désormais moins par leur penchant pour la musique savante que par l'éclectisme de leur goût (musique classique, mais aussi rock, voire rap et variétés), tandis que les classes populaires auraient des goûts davantage exclusifs. Cet éclectisme reste un signe de domination symbolique. [...]

Récemment, Bernard Lahire (*La Culture des individus*, 2004) a insisté sur le fait qu'une majorité d'individus emprunte des pratiques aux différents registres culturels. Ainsi, selon lui, les frontières symboliques tracées par les pratiques culturelles séparent moins les groupes sociaux que les individus d'avec eux-mêmes, les membres des classes supérieures n'avouant par exemple leur consommation de « culture divertissante » (télévision, karaoké, films de série B) qu'en lui déniaient immédiatement toute valeur intrinsèque (« c'est nul, mais ça me détend... »).

Bref, même si les pratiques culturelles des individus s'enrichissent (surtout s'ils sont placés en haut de la hiérarchie sociale), il n'en reste pas moins qu'elles n'ont rien perdu de leur pouvoir classant. Comme le souligne B. Lahire, « dans les chassés-croisés entre cultures savantes et cultures divertissantes, certains mouvements sont plus aisés à accomplir que d'autres ». (Article de Xavier Molénat in. *Sciences Humaines* N° 162.)

ACTIVITES

Vocabulaire

- Retrouvez pour chaque phrase celle qui a une signification équivalente.

Le temps libre offre la possibilité aux individus de se réaliser .	A. Le temps libre offre la possibilité aux individus de se sentir vraiment bien et de s'épanouir. B. Le temps libre offre la possibilité aux individus d'avoir plus confiance en eux-mêmes.
Des enquêtes sociologiques apportent un démenti aux croyances en la toute puissance de l'art et de la culture.	A. Des enquêtes sociologiques montrent que les croyances en la toute puissance de l'art et de la culture sont fausses. B. Des enquêtes sociologiques apportent de légères modifications aux croyances en la toute puissance de l'art et de la culture.
L'accès à la culture s'est-il démocratisé ?	A. L'accès à la culture est-il propre à la démocratie ? B. Les gens ont-ils plus facilement accès à la culture ?
Les pratiques les plus « nobles » sont l'apanage des classes supérieures.	A. Les pratiques les plus « nobles » sont réservées aux classes supérieures. B. Les pratiques les plus « nobles » sont le symbole des classes supérieures.
La fréquentation des équipements culturels augmente, surtout au profit des populations qui en étaient déjà les plus familières .	A. La fréquentation des équipements culturels augmente, surtout pour les familles. B. La fréquentation des équipements culturels augmente, surtout pour les gens qui avaient l'habitude d'aller dans ce genre d'endroit.
Il faut aussi s'intéresser aux disparités géographiques.	A. Il faut aussi s'intéresser aux différentes régions. B. Il faut aussi s'intéresser aux différences entre les régions.
Il n'en reste pas moins qu'elles n'ont rien perdu de leur pouvoir classant.	A. Cependant, elles n'ont rien perdu de leur pouvoir classant. B. Elles ont davantage perdu de leur pouvoir classant.

Grammaire

- Relevez tous les pronoms relatifs de l'article et retrouvez à quoi ils correspondent (leur antécédent).

- Reliez les deux phrases par le pronom relatif qui convient.

1. Paul vient d'acheter une maison. Les murs doivent être repeints.
2. Je vous présente Cécile. C'est ma voisine.
3. Nous arrivons bientôt à Bordeaux. C'est là que nous prendrons notre déjeuner.

4. C'est un bon livre. Avec ce livre tu ne peux pas t'ennuyer.
5. C'était un chanteur exceptionnel. Tout le monde l'admirait.

- Racontez votre film préféré en utilisant un maximum de pronoms relatifs.

Vrai ou faux

Répondez par vrai ou faux aux affirmations suivantes. En vous aidant de l'article, faites une phrase pour justifier votre réponse.

1. André Malraux a été ministre des Affaires culturelles.
2. A son époque, l'un des objectifs de l'Etat était de démocratiser la culture.
3. Plus on est dans une classe sociale élevée, plus on a de chances d'aller au musée.
4. Un revenu moins élevé est la seule raison qui explique que les classes sociales moins favorisées ont un accès plus difficile à la culture.
5. Aujourd'hui, la majorité des pratiques culturelles des Français est liée à l'audiovisuel.
6. Nous pouvons encore affirmer aujourd'hui que l'appartenance sociale est le seul facteur important qui détermine l'accès à la culture.
7. De nos jours, les classes supérieures écoutent plutôt de la musique classique.

Compréhension

- En vous aidant de l'article, expliquez ce que signifie « la toute puissance de l'art et de la culture ».
- Quelles sont selon Bourdieu les trois formes de culture ? Sont-elles encore d'actualité ? Pourquoi ?
- Quels sont les bouleversements culturels qu'a connus la société française ?
- Quelle est la différence entre un membre d'une classe sociale supérieure et celui d'une classe défavorisée face à une émission télévisée de faible qualité ?
- Expliquez en vous aidant de l'article « les pratiques culturelles n'ont rien perdu de leur pouvoir classant ».
- Donnez des exemples de « cultures savantes » et des exemples de « cultures divertissantes ».
- Dans la phrase « certains mouvements sont plus aisés à accomplir que d'autre. », de quels mouvements s'agit-il ?

Expression écrite

- Faites un résumé de cet article.

LE TOURISME ET LE MONDE

L'élan du tourisme mondial est né dans les années 60. Le tiers-monde pauvre a pensé qu'il y avait une occasion à saisir : vendre ses paysages, ses climats ensoleillés, ses plages de sable fin, ses cultures exotiques. Il voulait recueillir des devises pour stimuler sa machine économique. Gros avions à réaction, vacances programmées, étirées, agences de voyages à tous les coins de rue, jamais le monde, même lointain, n'a été aussi accessible. Jamais on n'a autant voyagé, mais jamais aussi les égoïsmes nationaux, les malentendus et les hostilités entre les peuples différents n'ont été aussi présents et aussi cruciaux. Au début des années 70, le slogan « le tourisme facteur de paix et d'échanges,... moyen de compréhension entre les peuples » était repris en chœur par tous, de l'UNESCO¹ à la conférence des Nations unies pour le commerce et le développement, en passant par la Banque mondiale.

Malheureusement, la rencontre fut manquée, abîmée. 80% des touristes dans le monde sont originaires des pays industrialisés. C'est un « échange » à sens unique, et le touriste, bien malgré lui, est loin d'être un personnage innocent.

Le voyage ne peut être isolé d'un certain contexte et de son environnement humain et social. Nous ne sommes plus au temps des explorateurs, des missionnaires², des pèlerins³ et autres poètes. Le voyage est devenu un produit, une affaire de marchands. Chaque année, plus de soixante millions d'Occidentaux prennent des vacances dans un pays en voie de développement. Visiter le tiers-monde, certes. Mais quel tiers-monde ? Rien dans les dépliants et les catalogues des organisateurs et promoteurs de ce tourisme multinational ne permet de soupçonner l'effroyable misère sévissant dans ces terres paradisiaques, ni la pauvreté absolue des hommes tenus à l'écart des grands circuits touristiques. Tout au long des pages, c'est l'exotisme caricatural et racoleur qui s'étale : couples bronzés allongés sur des plages désertes, blondes voluptueuses vous invitant à l'aventure au bord de la piscine d'un hôtel quatre étoiles, formules-clichés pour vendre des terres de rêve, figeant des populations typiques, folkloriques et serviles. (*Source* : E. Mestiri, *Le Monde*, Dossiers et documents)

¹ UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

² Missionnaires : ceux qui allaient enseigner la religion chrétienne.

³ Pèlerins : personnes effectuant un voyage vers un lieu saint pour des motifs religieux et dans un esprit de dévotion.

VOYAGEZ-VOUS ECOLOGIQUE ?

De nos jours, prendre un billet d'avion pour se retrouver de l'autre côté de la planète est un jeu d'enfant. Mais voyager comment ? Et pourquoi faire ? Se dorer sur une plage à l'endroit à l'envers ? Photographier tous les monuments de la planète à travers les vitres d'un car de touristes ? Depuis les premiers congés payés, l'art de voyager n'a cessé d'évoluer. Aujourd'hui, le tourisme de masse a atteint ses limites et un tourisme « durable » est devenu la condition sine qua non de la préservation des écosystèmes et du respect des populations locales.

Avec une croissance annuelle de l'ordre de 4%, le tourisme est la première industrie mondiale et génère 10% du PNB¹ mondial. Plus de 700 millions de touristes sillonnent chaque année les continents. À l'horizon 2020, ils seront un milliard et demi selon les prévisions de l'Office mondial du tourisme (OMT). À qui profite cette manne ? Principalement aux grands opérateurs internationaux qui, comme les touristes, sont implantés dans les pays du Nord. Il s'agit donc d'un tourisme qui enrichit... les riches.

Le tourisme a des allures d'éléphant dans un magasin de porcelaine, provoquant des détériorations parfois irréversibles. On choisit un hôtel « les pieds dans l'eau » alors que l'urbanisation touristique est l'un des plus grands facteurs d'érosion du littoral. On s'offre le luxe d'un bain, on plonge dans la piscine quand, à quelques kilomètres de là, des femmes vont puiser l'eau au puits. On consomme des produits d'importation pour ne pas bousculer nos habitudes occidentales, mais le bénéfice de ces produits n'alimente pas les caisses des pays d'accueil, et leur utilisation engendre des tonnes de détrit. On aime tellement la nature que l'on n'hésite pas à cueillir une fleur, à prélever un corail pour garder un souvenir de ces merveilleuses vacances, sans avoir conscience qu'on est des millions à faire le même geste...

Face au tourisme de masse, un tourisme « durable » émerge depuis les années 1990. Qu'on l'appelle alternatif, éthique, équitable, solidaire ou encore écotourisme, ce tourisme propose de voyager autrement. De plus en plus de tour-opérateurs organisent des voyages à pied qui veillent à ne pas laisser de traces de leur passage, permettent de goûter les paysages tout en prenant le temps de rencontrer les populations locales, et participent financièrement à des projets de développement. Ces précurseurs ont émis des chartes et labels, et de grands organismes internationaux (OMT, Unesco, Union Européenne...) ont signé des textes fondateurs pour tenter de maîtriser les effets indésirables du tourisme de masse.

Ces engagements formels sont certes louables, mais les résultats sont-ils à la mesure de l'urgence ? Faut-il davantage de coercition et programmer dès aujourd'hui une décroissance touristique ? Faut-il imposer des seuils, délimiter les territoires visités afin de préserver les écosystèmes et les ressources locales ? Tout comme nos modes de consommation, le tourisme est, lui aussi, à réinventer. (Extrait du *Grand livre de l'essentiel*, éditeur : Albin Michel – guides clés)

¹ PNB : produit national brut (richesse).

ACTIVITES

Vocabulaire

- Reliez chaque mot à sa définition.

1. une devise	A. qui cherche à attirer sans scrupules
2. caricatural	B. providence
3. racoleur	C. construction d'une ville
4. servile	D. mettre en mauvais état
5. sillonner	E. qui déforme la réalité par exagération de certains aspects
6. une manne	F. parcourir
7. abîmer, détériorer	G. usure
8. une urbanisation	H. soumis
9. une érosion	I. moyen de paiement
10. le littoral	J. contrainte, obligation
11. un puits	K. règles fondamentales d'une organisation officielle
12. bousculer	L. bord de mer
13. un détritit	M. déchet
14. un tour-opérateur	N. déranger, troubler
15. une charte	O. marque qui garantit la qualité d'un produit
16. un label	P. organisateur de voyages, de vacances
17. la coercition	Q. trou creusé dans le sol duquel on peut extraire de l'eau

- Expliquez « stimuler sa machine économique », « le voyage est devenu un produit », « le tourisme a des allures d'éléphant dans un magasin de porcelaine ».

- Que signifie « les résultats sont-ils à la mesure de l'urgence ? » ?

- Est-ce que les résultats sont suffisants par rapport à l'urgence de la situation ?
- L'urgence peut-elle être mesurée grâce à ces résultats ?

- Expliquez l'ironie dans la phrase « On aime tellement la nature que l'on n'hésite pas à cueillir une fleur, à prélever un corail pour garder un souvenir de ces merveilleuses vacances. ».

Compréhension globale des deux documents

En deux ou trois phrases, présentez le sujet traité par ces deux articles.

Vrai ou faux (N'oubliez pas de justifier votre réponse)

- De nos jours, il est très facile de prendre un billet d'avion.
- Il existe un profond déséquilibre entre pays riches (pays du Nord) et pays pauvres (pays du Sud) en ce qui concerne le tourisme.
- La majorité des touristes qui vont dans les pays du tiers-monde a très envie de découvrir le pays en profondeur.
- On utilise des clichés pour faire la publicité de ces pays du tiers-monde.

5. Les pays du tiers-monde sont les principaux bénéficiaires des revenus issus du tourisme.
6. Le tourisme alternatif est la seule solution pour préserver les écosystèmes et respecter les populations locales.

Compréhension détaillée

- Quand le tourisme mondial a-t-il commencé à se développer ? (article 1)
- Comment le tiers-monde voulait-il bénéficier de ce développement ? Quels avantages pensait-il en tirer ? (article 1)
- Est-ce que le slogan qu'avait l'Unesco dans les années 1970 s'est vérifié ? Pourquoi ? (articles 1 & 2)
- E. Mestiri affirme dans son article que le touriste n'est pas un personnage innocent. Expliquez cette affirmation à l'aide des deux articles. (articles 1 & 2)
- Que cachent aux touristes les organisateurs de voyages dans les pays du tiers-monde ? (article 1)
- Pourquoi E. Mestiri parle-t-il d'exotisme caricatural et racoleur ? (article 1)
- Qui est principalement critiqué à travers son article ? (article 1)
- Quels sont les contrastes entre les touristes visitant le tiers-monde et les populations locales ? (articles 1 & 2)

Expression écrite

- Quand vous voyagez, que recherchez vous ?
- Racontez comment serait le voyage de vos rêves.
- En général, quelle est l'attitude des touristes en Hongrie ? Vous pouvez raconter des anecdotes par rapport à votre expérience personnelle.
- Quelle est selon vous l'attitude des Hongrois vis-à-vis des touristes ?
- Quel genre de tourisme imaginez-vous pour la Hongrie de demain ?

Expression orale

Divisez la classe en deux groupes, et organisez un débat sur les problématiques suivantes. Chaque groupe représentera un certain point de vue même s'il ne représente pas vraiment l'opinion personnelle des membres.

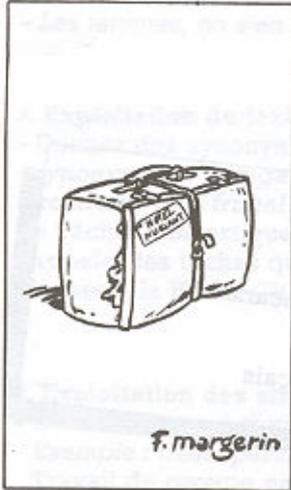
- Construction d'un hôtel de luxe sur la presqu'île de Tihany
- Développement du tourisme de masse en Hongrie

Élargissement

Faites des recherches sur Internet sur le tourisme « durable ». Vous pourrez présenter votre travail sous forme d'exposé ou de dossier.



- Décrivez les photos. Que voyez-vous ? Où ont-elles été prises ?
- Où préféreriez-vous être ? Pourquoi ?
- Pour vos vacances, êtes-vous plutôt ville, campagne, montagne ou bord de mer ? Justifiez votre réponse.





ACTIVITES

Travail sur la langue

1) Essayez de deviner le sens des expressions familières qui suivent, typiques de la langue orale, et trouvez une expression plus courante pour chacune d'entre elles.

- plein de choses à faire
- ça va pas ?
- se taper les bouchons
- c'est bien la peine que...
- se crever à...
- y'en a pour des heures
- ça marche comme sur des roulettes
- se ramener

2) Relevez tous les autres éléments qui indiquent que la langue est orale.

Travail sur l'humour

- Relevez tous les éléments humoristiques de la bande dessinée (BD), aussi bien picturaux que textuels.
- Comment réagissez-vous à la phrase « on a décidé de partir un peu à l'aventure... Avec le strict minimum !! » ?
- Comment appelle-t-on ce type d'humour ?

Travail sur la civilisation

- Selon vous, qu'est-ce qui est typiquement français dans cette famille ?
- A quelle classe sociale pensez-vous qu'ils appartiennent ? Pourquoi ?
- Les bouchons des « grands départs » sont très typiques en France.

Pourquoi, selon vous, parle-t-on de « grands départs » ?

- « Je connais là-bas un bon p'tit routier », dit le père de Lucien.

Qu'est-ce qu'un « routier » ?

- a. une station service située en bordure d'autoroute
- b. un garage pour vérifier l'état de la voiture après un long trajet
- c. un restaurant bon marché fréquenté principalement par les chauffeurs de camions

Expression écrite

- Racontez comment se passent les départs en vacances dans votre famille. Vous pourrez baser votre récit sur un exemple concret.
- Imaginez la suite de la BD.
- Qu'est-ce que « partir à l'aventure » signifie pour vous ?

Expression orale

- A partir de la situation du récit de votre départ en vacances, créez un dialogue en utilisant des expressions familières et un maximum d'éléments de la langue orale. Jouez-le.
- Après le départ de ses parents, Lucien organise une grande fête. Mais ses parents reviennent à ce moment-là car ils ont oublié quelque chose. Imaginez un dialogue et jouez la scène.

CHAPITRE 2



IMMIGRATION

Introduction

Par convention, on appelle immigrés les personnes résidant en France et nées à l'étranger, qu'elles aient ou non acquis la nationalité française. Les motifs d'entrée en France sont divers : immigration de travail, regroupement familial, demande d'asile ...

Une vieille histoire

La longue tradition d'immigration qui caractérise la France est due essentiellement à la baisse de sa fécondité, qui a débuté dès le milieu du XVIII^e siècle. Il en résultait une faible croissance démographique. La main-d'œuvre devenait insuffisante pour un pays qui s'industrialisait. Aussi, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la France était déjà un pays d'immigration. La législation sur la nationalité, en alliant **droit du sol** et **droit du sang**, avait d'ailleurs pris en compte la contribution des étrangers au peuplement du pays.

Au XX^e siècle, les plus forts courants migratoires, de 1920 à 1930 et de 1956 à 1973, ont correspondu aux périodes de croissance économique et de pénurie de main-d'œuvre. A la fin de la première guerre mondiale, la population active était amputée des 1,4 millions d'hommes jeunes tués et des invalides. En conséquence, les années vingt ont été marquées par une immigration étrangère massive. La France est devenue alors le second pays d'immigration au monde après les Etats-Unis et le premier par rapport au nombre d'habitants. La France a servi aussi d'**asile** à un grand nombre d'étrangers. La crise économique des années trente a fortement ralenti l'immigration, qui a repris à partir de 1945 (fin de la seconde guerre mondiale), afin de pallier l'insuffisance de main-d'œuvre à laquelle se heurtait l'économie en reconstruction, puis en pleine croissance. L'immigration était alors officiellement encouragée par l'Etat. En 1946, l'Office national d'immigration (ONI) a été créé pour recruter et introduire des travailleurs étrangers et éventuellement leur famille. Un peu plus tard, en 1952, la France signait la convention de Genève de 1951, à l'origine de la pratique actuelle de l'asile, et créait l'Office français de protection des **réfugiés** et **apatrides** (OFPRA). L'OFPRA reçoit les dossiers des étrangers entrés en France au titre de demandeurs d'asile, attribue la qualité de réfugié et assure leur protection.

En juillet 1974, préoccupé par le ralentissement de la croissance économique et soucieux de limiter le nombre des étrangers, le gouvernement décida l'arrêt officiel de l'immigration hors droit d'asile, sauf dans le cadre du **regroupement familial** et de demandes spécifiques émanant d'employeurs. Depuis 1975, c'est désormais l'immigration de regroupement familial qui prédomine dans les statistiques de l'ONI devenu OMI (Office des migrations internationales) en 1987.

La situation actuelle

Les immigrés sont devenus aujourd'hui une composante importante de la population. Il existe cependant un véritable problème d'intégration de la nouvelle génération. Les jeunes Arabes (souvent nés en France) ont par exemple six fois moins de chances – avec une lettre de motivation et un CV identiques – d'obtenir un entretien d'embauche ; et surtout 50% des jeunes des cités connaissent le chômage, soit le double de la moyenne nationale. La société française est confrontée à un grave problème. Les violentes émeutes qui ont enflammé les banlieues fin 2005 en témoignent. Ces violences, même si elles sont condamnables, illustrent le désespoir de certains jeunes qui n'arrivent pas à trouver leur place. Un véritable défi doit être relevé.

Dans ce chapitre, à l'aide d'articles issus de différents magazines français, nous allons essayer de donner un aperçu le plus large possible de ce phénomène.

VOCABULAIRE DE L'IMMIGRATION

Exercice : Essayez de relier chaque notion à sa définition.

1.	assimilation	A	délivrance d'un permis de séjour ou de travail à un étranger en situation irrégulière
2.	beur	B	Français dont les parents sont nés en France
3.	clandestin	C	personne qui n'est pas de la nationalité du pays où elle réside
4.	code de la nationalité	D	« arabe » en verlan. Désigne les « deuxièmes générations », c'est-à-dire les enfants, nés en France, des immigrés du Maghreb
5.	droit d'asile	E	politique visant à inclure les étrangers dans la République. Le premier sens de ce mot est : Action de rendre semblable, identique. A ce terme aujourd'hui dévalorisé, on préfère celui d'intégration
6.	droit du sang	F	étranger entré et séjournant illégalement dans un pays
7.	droit du sol	G	mesures dont le but est d'intégrer les étrangers à la société française
8.	étranger	H	ce principe, adopté par le Front national au milieu des années 1980, consiste à réserver la priorité aux Français dans les emplois, le logement, etc.
9.	Français de souche	I	étranger en situation irrégulière sur le territoire français. Il peut s'agir d'un clandestin, d'une personne à laquelle on a refusé le droit d'asile ou d'un étranger qui a été en situation régulière, mais ne l'est plus (salarié, étudiant...)
10.	immigré	J	autorisation de séjour accordée par un Etat à un individu poursuivi par la justice de son pays. Conformément à la Convention de Genève de 1951, il est interdit de refouler des personnes dans des situations qui les mettraient en danger
11.	insertion	K	créé en 1945, il définit les conditions d'accès à la nationalité française
12.	intégration	L	conception ethnique ; pour obtenir la nationalité du pays, un des parents doit déjà posséder la nationalité
13.	préférence nationale	M	politique visant à absorber chaque individu dans la société d'accueil grâce à l'école, l'emploi, au mariage, etc. Aujourd'hui, le terme est souvent employé avec le même sens qu'assimilation mais en mettant plus l'accent sur le respect des différences culturelles
14.	réfugié	N	on peut obtenir la nationalité du pays si l'on y est né
15.	regroupement familial	O	toute personne qui craint avec raison d'être persécutée dans son pays du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques et qui ne peut ou ne veut y retourner
16.	régularisation	P	qui a quitté son pays d'origine pour s'installer dans un autre pays
17.	sans-papiers	Q	possibilité pour un travailleur de faire venir sa femme et ses enfants dans le pays où il séjourne

L'INTÉGRATION EN QUESTION

Le modèle d'intégration des immigrés en France repose sur l'adhésion à un contrat social (« droit du sol »), conception dite « civique » par rapport à la conception « ethnique » (« droit du sang ») qui, pendant longtemps, fut notamment celle de l'Allemagne.

Historiquement, la tradition républicaine française est celle de l'assimilation. Depuis le début du XX^e siècle, la France a fait en sorte d'assimiler les étrangers comme elle avait assimilé ses différentes minorités régionales (Auvergnats, Bretons, Savoyards...) au XIX^e siècle, grâce, en particulier, à l'école laïque, gratuite et obligatoire. Ainsi, les anciennes premières grandes vagues d'immigration (Italiens, Polonais, Espagnols, Portugais) se sont, dans l'ensemble, fort bien assimilées.

De nombreuses difficultés

Ces dernières années, les différents gouvernements, de droite comme de gauche, se sont efforcés de développer une politique d'intégration, en s'appuyant notamment sur l'acquisition de la nationalité française, les mariages mixtes, l'école, le logement, l'emploi... Si le premier point ne pose pas de problèmes particuliers – même si un parti comme le Front national et une fraction non négligeable de l'opinion considèrent que les pouvoirs publics accordent trop généreusement la nationalité française –, les autres points suscitent souvent de vives inquiétudes.

À l'école, les jeunes issus de l'immigration ont souvent d'assez grandes difficultés pour mener à terme leur scolarité, en particulier dans l'enseignement général. D'où des manifestations de rejet de l'école, souvent accompagnées de violence verbale, voire physique. En matière de logement, des concentrations de populations immigrées se sont développées, engendrant des phénomènes, sinon de ghettos, du moins de quartiers dits « sensibles » (les « cités »), avec les conséquences que l'on connaît depuis quelques années (violence, délinquance, drogue,

extrémisme religieux...). En ce qui concerne le chômage, les travailleurs immigrés sont davantage touchés (près de deux fois plus) que leurs homologues français. Chez les jeunes (15/24 ans), la situation est plus difficile encore.

A ces difficultés d'intégration économique et sociale s'ajoutent des problèmes d'ordre culturel (mentalités, modes de vie et bien sûr religion), qui engendrent des comportements pouvant aller de la discrimination (accès à l'emploi ou au logement) à la xénophobie ou au racisme. On peut également rappeler qu'un certain nombre de rouages de la « grande machine à fabriquer des Français » ne fonctionnent plus (armée) ou moins bien (école, église, partis politiques...) et que l'intégration, pour des populations désormais majoritairement extra-européennes, est plus délicate, sinon aléatoire.

Une volonté politique

Dans le cadre de la loi de « cohésion sociale » qu'il a présentée en 2004, le gouvernement s'est fixé pour objectif de « revitaliser le modèle français d'intégration ». À cet effet, il vient de mettre en place une Agence de l'accueil des étrangers et des migrations. Il vient aussi d'établir et de généraliser un « contrat d'accueil et d'intégration ». Enfin il a créé une instance administrative indépendante, la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, afin de mener une politique de promotion sociale et professionnelle. (*Source : Le français dans le monde*, N° 339.)

Alain Kimmel

ACTIVITES

Compréhension globale

De quoi parle cet article ? (qui ? où ? Quel est le problème ?)
Quelles en sont les idées essentielles ?

Vrai ou faux

Répondez par vrai ou faux aux affirmations suivantes. En vous aidant de l'article, faites une phrase pour justifier votre réponse.

1. Les Auvergnats sont des étrangers qui se sont vite assimilés à la population française.
2. En général, les premiers immigrés se sont très bien intégrés.
3. L'école, le logement et l'emploi font partie de la politique d'intégration de l'Etat.
4. L'intégration des non européens est plus facile que celle des autres immigrés.
5. Le gouvernement ne fait rien pour faciliter l'intégration des immigrés.

Compréhension détaillée

- La France privilégie-t-elle le droit du sol ou le droit du sang ?
- Au XIX^e siècle, quel était le moyen principal d'assimilation ?
- Quels sont les points qui inquiètent souvent les Français par rapport à la politique d'intégration de la France ?
- Quel est le point qui pose le moins de problème ? Sauf pour qui ?
- Pourquoi la nouvelle génération d'immigrés rejette-t-elle l'école ?
- A quoi est due la violence dans les quartiers où vivent les immigrés ?
- Citez deux grands problèmes autres que l'école qui touchent les immigrés.
- Quelles sont les mesures qu'a prises le gouvernement ?

Expression écrite

- Faites un résumé de l'article.
- Comparez la situation des minorités en France et des minorités en Hongrie. Quels sont les points communs, les différences ?
- Selon vous, que pourrait-t-on faire pour faciliter l'intégration des immigrés ?

Elargissement

- Recherchez sur Internet en quoi consiste le « contrat d'accueil et d'intégration ». Les résultats de votre recherche pourront être présentés sous forme de dossier ou d'exposé.
- L'action du gouvernement n'est pas la seule en matière d'intégration. Il existe de nombreuses associations d'aide aux immigrés. Faites des recherches à l'aide d'Internet sur ces différentes associations. Quelles sont-elles ? Quel est leur but ? Ont-elles suffisamment de moyens pour être efficaces ?

LE GHETTO FRANÇAIS

La France est-elle si différente que cela des Etats-Unis en ce qui concerne ses capacités d'intégration ? Pour Eric Maurin, la réponse est non. Certes, la République Française professe haut et fort son désir d'offrir à chacun des chances égales... Mais l'idéal reste souvent une simple profession de foi.

Les ghettos français ne sont le résultat d'aucune décision gouvernementale. Ils ne s'ancrent dans aucune théorie raciste ou inégalitaire. Bien au contraire. Ils apparaissent mécaniquement, parce que tous les individus cherchent à éviter le contact avec ceux qui leur sont immédiatement inférieurs, et cela à tous les échelons. Ainsi ceux qui sont riches et diplômés ne voudront vivre qu'avec d'autres gens riches et diplômés, les petits employés refuseront de fréquenter ceux qu'ils pensent un cran en dessous d'eux, et ainsi de suite... En France, l'exclusion commence donc par le haut et ricoche jusqu'en bas, vers ceux qui ne peuvent plus fuir personne...

Communautarisme obligé

Toute la société française est ainsi traversée par un phénomène de ghettoïsation. Elle est travaillée par la peur de déchoir, l'angoisse d'être enfermée dans un destin misérable si elle ne fuit pas « les autres », quels qu'ils soient... On parle du retour en force du communautarisme, comme s'il s'agissait d'un événement désiré par certaines catégories de la population, heureuses de se retrouver entre elles, dans le sein rassurant de leur propre culture. Mais, tout d'abord, on fait comme si ce mouvement n'existait que parmi les pauvres, alors que le communautarisme des privilégiés est tout aussi verrouillé : leurs écoles (les grandes écoles justement) sont inaccessibles à ceux qui ne possèdent pas dès leur naissance certains avantages et certains codes... Ensuite, on oublie que le communautarisme des pauvres est subi. La plupart d'entre eux ne rêvent que d'une chose : accéder à une autre tranche de la société et à un autre espace sur le territoire urbain.

L'Etat fait tout son possible : il crée des ZEP (zones d'éducation prioritaires, bénéficiant de fonds supplémentaires), des zones franches (dispensant les entreprises de charges sociales), des allocations pour les loyers, des quotas de logements sociaux

obligatoires (20%) et des bourses... Mais les politiques individuelles d'évitement, en s'additionnant les unes aux autres, mettent en échec tous les programmes centralisés ou leur confèrent des résultats médiocres.

Mais pourquoi les individus qui le peuvent fuient-ils, quand tous les chiffres prouvent qu'une meilleure intégration sociale permettrait des économies substantielles sur le coût final du chômage, de la criminalité, des maladies, des drogues, etc. ? Ils fuient, répond Eric Maurin, parce qu'ils savent intuitivement ce que les statistiques ne confirment que depuis peu : que les chances d'accéder à un destin meilleur (un diplôme, un travail satisfaisant ou même juste la santé) dépendent avant tout de l'environnement. Dans un milieu où il ne voit que des adultes illettrés et de jeunes délinquants, un enfant – même boursier et bénéficiant d'un logement social correct – aura moins de chances de réussir que dans un voisinage plus positif. En d'autres termes, chacun est le résultat de son entourage et les entourages se reproduisent...

Se focaliser sur des personnes

Un parent idéaliste, qui mettrait exprès son enfant dans une école dont les élèves sont majoritairement en difficulté, gâcherait ses chances de réussir et serait considéré comme un mauvais parent... Face à cette réalité, la seule solution pour l'Etat consisterait à ne plus se focaliser sur des territoires à aménager et sur des écoles, mais sur des personnes. Au lieu de distribuer environ 10% de fonds supplémentaires à des ZEP pour un très grand nombre d'élèves, avec un résultat minime, on pourrait, soit investir beaucoup plus (aux Pays-Bas, par exemple, les élèves en échec reçoivent jusqu'à 150% de plus que les autres, quelle que soit leur résidence), soit cibler davantage les élèves, pour leur attribuer une aide à la fois plus importante et plus personnalisée.

On pourrait aussi se concentrer sur les très jeunes enfants (maternelles et pré-maternelles), des études ayant montré que la plupart des retards (ou des enthousiasmes durables pour l'étude) se forment lors des soins reçus dans la prime enfance. On pourrait également mettre au point des programmes de soutien donnés par des travailleurs sociaux à domicile (qui « éduqueraient » en même temps les parents et

la fratrie à la nécessité du succès scolaire). On pourrait enfin faire en sorte que l'Education nationale soit moins anxiogène, définisse des apprentissages positifs, et que le diplôme devienne seulement une voie parmi d'autres pour accéder à un travail. Est-il juste en effet qu'on décide du destin d'un individu à un âge où il lui est impossible – Eric Maurin le prouve – de s'extraire de son milieu ? (Article extrait de la revue *Le français dans e monde* N° 339.)

Ariane Buisset

ACTIVITES

Vocabulaire

1. Recherchez les mots suivants dans un dictionnaire français puis utilisez-les dans des phrases

- ghetto
- profession de foi
- s'ancrer
- ricocher
- communautarisme
- anxiogène
- déchoir
- verrou
- allocation
- quota
- substantiel

2. Essayez de rechercher le plus d'expressions possibles appartenant au champ lexical de la peur. Il y en a trois dans l'article, pouvez-vous les retrouver ?

Grammaire

- Relevez tous les verbes qui sont au conditionnel dans l'article. Classez ces verbes selon que le conditionnel exprime une supposition improbable (**L'homme aurait des ailes**, on n'utiliserait pas de voiture), une éventualité dépendant d'une condition ou d'une supposition ou qu'il exprime une possibilité dans le futur.

- Ecrivez un petit texte sur la vie que nous pourrions avoir en l'an 3000 en utilisant le conditionnel. Essayez d'utiliser différents types de conditionnel.

Compréhension

- Quelle est la cause des « ghettos » français ?
- Qu'est-ce qui pousse les Français au communautarisme ?
- Dans quels types de classe sociale retrouve-t-on ce communautarisme ? De quelles façons se manifeste-t-il ?
- Quelle est donc la différence entre le communautarisme des riches et celui des pauvres ?
- Comment réagit l'Etat ? Est-ce efficace ? Pourquoi ?
- Quelles sont les différentes solutions suggérées par l'auteur ?

Elargissement

1) Faites un dossier ou un exposé en vous aidant d'Internet sur les banlieues en France.

- Quels types de population y vivent ?
- Dans quelles conditions ?

2) Visionnez le film *la Haine* de Mathieu Kassovitz.

- En regardant le film, prenez des notes sur les personnalités de Saïd, Hubert et Vincent.
- Comment est présentée la police ? Tous les policiers sont-ils pareils ?
- Essayez de relever les différents thèmes abordés dans le film.
- Quel est le message du film ?

LEXIQUE DES EXPRESSIONS FAMILIERES ET ARGOTIQUES DANS *LA HAINE*

appart (m)	appartement
arrache-toi, barre-toi, bouge, casse-toi, dégage, tire-toi	va-t'en
s'asseoir sur quelque chose	ne pas y faire attention, ne pas y accorder de l'importance
avoir que de la gueule	en dire beaucoup mais ne pas faire grand chose
bagnole, turevoi (verlan)	voiture
baiser, niquer	posséder sexuellement
barrer en couille	faire n'importe quoi
bâtard, con, connard, enulé	<i>insultes</i> (\approx seggfej)
bluffer	blöfföl, blöffölésével átráz vkit
bouffer	manger
boulot (m)	travail
bouquin (m)	livre
buter	tuer, assassiner
calibre (m), flingue (m), gun (m)	revolver
ça me casse le cul, ça me prend le chou/la tête, ça me fait chier	ça m'énerve, ça m'ennuie
se casser le cul pour qqch	faire des efforts que l'on ne veut pas faire
casser, cramer la gueule de qn, le fracasser	lui taper dessus
casser les couilles à qn	l'ennuyer, l'énerver
chier dans son froc/falzard/benne	avoir peur
les chiottes	les WC
cinoche	cinéma
connerie (f)	bêtise
cracher	avouer
crache le blé, le fafiot, l'oseille (f), les tunes (f)	Donne-moi l'argent, les sous
ça déchire, c'est trop puissant, c'est mortel, ça tue trop sa mère	c'est super
déconner	faire/dire des bêtises, plaisanter
demer (verlan)	merde
dingue	fou
Elle est bonne	Elle me plaît physiquement
embrouille (f)	dispute
en avoir plein le cul	en avoir marre
s'endormir sur le joint	garder le joint pour soi
faire du bordel, du grabuge	faire du bazar, du bruit
faire foirer	faire rater
faire gaffe	faire attention
se faire goaler, se faire choper/pécho	se faire prendre (par ex. par la police)
faire un caca nerveux	s'énerver
flamber	faire son malin
flic (m), keuf (verlan), schmitt (m), condé (m)	policier

flipper	avoir peur
se foutre de la gueule de qn	se moquer de lui
frangin (m)	frère
je goleri (verlan)	je rigole
gonzesse (f)	femme
guélar (verlan)	largué, perdu
gueuler	crier
joint (m), oinj (verlan), bédo (m)	cigarette de marijuana
kiffer	beaucoup aimer
lâche-moi	laisse-moi tranquille
laisser tomber	abandonner
lourd, relou (verlan)	énervant
mate, tema (verlan)	regarde
mec (m), keum (verlan)	un homme
mettre une branlée à quelqu'un	le battre
mettre une patate dans la gueule de qn	lui mettre un coup de poing en plein visage
môme (m), gamin (m), gosse	enfant
occase	occasion
ouf (verlan)	fou
piquer, taxer qqch	voler qqch
pétasse	<i>insulte</i> (\approx kurva)
placard (m), taule (f)	prison
poireauter	attendre
pote	ami
racaille (f), caillera (verlan)	habitant de banlieue plutôt rebelle, voyou (huligán)
rebeu (verlan)	arabe
réglo	en règle
renoi (verlan)	noir
roeus (verlan)	soeur
scrédi (verlan)	discret
shit (m), teush, teushi	résine de cannabis
ta gueule, ferme la	tais-toi
T'as tout niqué	Tu as tout fait raté, échoué
tapette (f)	<i>insulte</i> (homosexuel)
tebê (verlan)	bête
tépa (verlan)	taper
vénière (verlan)	énervé
vétrou (verlan)	trouver
y passer	mourir
zarbi (verlan)	bizarre

Y A-T-IL VRAIMENT DES DISCRIMINATIONS RACIALES EN FRANCE ?

Certes, la France n'est pas une société d'apartheid. Reste que les inégalités économiques, les discriminations raciales et la ségrégation territoriale s'y cumulent, et qu'elles s'aggravent. Une réalité que le pays semble découvrir avec surprise.

L'Histoire : La France est passée en quelques années de l'euphorie « black-blanc-beur » à la crainte d'une « ghettoïsation » à l'américaine, voire à la sud-africaine. Ces diagnostics vous semblent-ils justifiés ?

Didier Fassin : Si les comparaisons internationales sont toujours intéressantes, je ne suis pas sûr qu'en dehors des effets polémiques l'assimilation à des cas étrangers nous aide à penser la situation française. Nous ne vivons certainement pas dans une société d'apartheid*, spécifique à l'Afrique du Sud, ni même dans une société de ghettos, comme en connaissent les Etats-Unis. La loi française ne reconnaît pas la notion de race, n'interdit ni les mariages ni les relations sexuelles mixtes, n'impose aucune barrière à la circulation et n'organise pas le découpage ethnique du territoire, comme cela fut le cas dans ces pays qui en conservent la trace aujourd'hui encore. La France se rattache au modèle le plus répandu dans le monde : celui d'une ségrégation* spatiale qui associe des inégalités sociales et des discriminations* raciales inscrites dans des territoires. Et bien qu'aucune « banlieue » française n'atteigne le degré d'homogénéité de certains quartiers nord-américains, ni n'obéisse au système de contrainte des townships* sud-africains, on aurait assurément des surprises si l'on produisait des statistiques dévoilant les concentrations ethnico-raciales de populations pauvres dans certaines de nos cités.

L'H. : On a eu l'impression de découvrir cette ségrégation au moment de l'explosion de violences urbaines à l'automne 2005. La France en souffre-t-elle depuis longtemps ?

D. F. : Il est vrai que ces émeutes ont mis en relief, de manière violente, une réalité qu'on découvre ou qu'on feint de découvrir. Le

discours solennel du président Jacques Chirac, le 14 novembre 2005, dans lequel il a évoqué à plusieurs reprises le « poison des discriminations », aurait été impensable il y a dix ans.

Ces phénomènes ne sont pourtant pas entièrement nouveaux. La relégation dans des bidonvilles* et des foyers*, la stigmatisation, le racisme et les inégalités de traitement ont depuis longtemps affecté les immigrés et les étrangers, tout particulièrement dans les périodes de difficultés économiques. Ce qui est nouveau, c'est qu'on n'a plus affaire à des immigrés ou des étrangers qui souffraient en silence, en ayant plus ou moins intégré leur illégitimité.

Aujourd'hui, ce sont leurs enfants, français et nés en France, qui font l'objet de ces injustices et de ces violences de la part de notre société. Dès lors, ils se sentent en droit, bien plus que ne l'étaient leurs parents, de demander des comptes à une société française à laquelle ils appartiennent mais qui les voit toujours comme différents.

C'est ce que ne comprennent pas les analystes qui continuent de parler de « xénophobie »* – laquelle existe bien sûr toujours par ailleurs – sans voir qu'il s'agit bien de discriminations qu'on ne peut guère qualifier autrement que de raciales puisqu'elles ne concernent pas la nationalité ou l'origine, mais la couleur de peau, l'apparence, le patronyme, autrement dit tout ce qui permet d'essentialiser la différence...

L'H. : Ces discriminations raciales, on refuse de les voir ?

D. F. : La chose est en effet remarquable. Ainsi, dans son rapport de 1992, le Haut Conseil à l'intégration, constatant des inégalités de salaires entre Français et étrangers, les attribue, d'une part, au fait que

les étrangers ne sont pas également répartis dans la hiérarchie socio-professionnelle, et, d'autre part, au fait qu'ils ne savent pas se mettre en valeur aux yeux de leurs employeurs, ce que le temps devrait corriger. Ces deux interprétations permettent à cette instance d'affirmer qu'il ne s'agit pas réellement de discriminations.

La première explication est classique : [...] Si les étrangers étaient représentés de la même manière dans toutes les catégories de la société, dit-on, les disparités s'effaceraient. Outre que le plus souvent les analyses statistiques démentent cette intuition, c'est oublier que ce n'est précisément pas un hasard si la distribution sociale des personnes étrangères – ou de parents étrangers – est ce qu'elle est.

La seconde explication n'est pas moins problématique : elle fait porter sur les étrangers la responsabilité de la situation observée. Lorsqu'ils auront fait les efforts d'intégration nécessaire, affirme-t-on, ils seront reconnus à leur juste valeur par leurs employeurs. Là encore, c'est déplacer le problème vers les victimes des discriminations et surtout ne pas tenir compte du fait que les logiques sociales qui sous-tendent ces inégalités ne se ramènent pas simplement à une question de bonne volonté des agents.

Notons qu'il s'agissait, dans ce rapport, d'étrangers. Mais aujourd'hui on a affaire à des Français que la société française continue de traiter distinctement et inégalement. [...] Comment dès lors nommer ces discriminations autrement que raciales ?

L'H. : Pourquoi ce refus de reconnaître la réalité ?

D. F. : La société française s'est construite sur un modèle de la nation et un rôle de l'Etat qui affirmaient un double principe d'universalité et d'égalité, fondateur de la république. S'agissant des populations coloniales, puis des immigrés, l'application de ce principe est demeurée ambiguë puisqu'il exigeait une assimilation culturelle tout en tolérant des statuts sociaux distincts et des disparités économiques fortes. Autrement dit, la différence était niée d'un côté, mais instituée et légitimée de l'autre.

De ce décalage croissant entre le monde des idées et la réalité des faits, on refusait donc de parler, comme si le simple fait de parler de discriminations raciales allait les provoquer.

L'H. : En quoi consistent exactement ces discriminations raciales ?

D. F. : [...] Il est important de comprendre que les discriminations raciales ne supposent pas nécessairement de racisme. Ainsi, un artisan ou un commerçant qui n'embauche pas d'employés noirs ou arabes parce qu'il pense que certains de ses clients risquent de s'en plaindre commet une discrimination raciale sans nécessairement avoir une intention raciste. [...]

C'est dans les domaines de l'emploi et du travail, du logement et des loisirs que les faits de discrimination raciale sont les plus visibles et les mieux connus. Ainsi, les professionnels des Agences nationales pour l'emploi* et des Missions locales* savent bien que beaucoup de directeurs des ressources humaines* et de chefs d'entreprise leur donnent des consignes précises et codifiées (de type « BBR », c'est-à-dire « bleu-blanc-rouge », excluant de fait les personnes de couleur) pour indiquer une préférence qui n'est pas nationale, mais bien raciale.

Aujourd'hui, pour la première fois en France, des statistiques de l'Ined et de l'Insee* viennent révéler l'importance du phénomène : les jeunes Français de parents maghrébins sont deux fois et demie plus souvent au chômage que les Français de parents français.

L'H. : Y a-t-il d'autres cas de discriminations ?

D. F. : Dans le domaine des soins, sur lequel j'ai plus particulièrement travaillé, les discriminations sont moins manifestes qu'ailleurs, parce que domine l'idée que toute personne malade doit être soignée, quels que soient son origine, sa nationalité et même son statut juridique.

Il n'empêche que l'on constate certaines pratiques discriminatoires. Par exemple, certains médecins dissuadent leurs patients de venir les consulter, notamment lorsqu'ils sont bénéficiaires de systèmes d'assistance comme l'aide médicale de l'Etat. Discriminations qui, du reste, ne sont pas explicitement raciales, puisque le critère en est apparemment administratif, mais qui mêlent des préjugés sur les pauvres, les étrangers et certains groupes ethniques ou religieux.

D'une manière générale, la biologie ne reconnaît pas de différences fondant l'existence des races, même si certaines

pathologies génétiques sont caractéristiques de certaines populations...

Pour l'essentiel, toutefois, lorsque des différences de fréquence sont constatées entre des groupes humains, ils ont une origine sociale. Ainsi la prévalence du sida et l'incidence de la tuberculose sont-elles beaucoup plus élevées en France parmi les immigrés africains que parmi le reste de la population. Mais pour des raisons qui tiennent aux situations épidémiologiques dans leurs pays d'origine et à leurs conditions de vie dans la société française, pas à des différences biologiques.

L'exemple le plus frappant à cet égard est le saturnisme infantile. Environ 85000 enfants en France sont atteints de cette maladie grave, parfois mortelle, liée à l'ingestion d'écailles ou à l'inhalation de poussières de peinture au plomb. Une enquête menée en Ile-de-France en 1990 a montré que 99% des enfants touchés vivaient dans des familles immigrées, dont 85% sont originaires d'Afrique subsaharienne. Des explications « culturalistes » ont d'abord été avancées. On a évoqué le contact avec les encres au plomb des marabouts ou avec le fard des femmes. Ensuite, lorsqu'on s'est aperçu que l'intoxication provenait des peintures, on a imaginé que les enfants en mangeaient les écailles en imitant leurs mères qui, dans leur pays d'origine, consomment de l'argile pour ses vertus gustatives ou thérapeutiques supposées.

Le succès de telles interprétations exotiques est assuré, venant confirmer une distance culturelle tout en écartant la dimension sociale de la maladie. En fait, c'est une tout autre explication qu'il faut donner. Ces familles sont victimes, d'une part, de la politique de l'immigration, devenue de plus en plus restrictive à partir de 1974, et donc condamnant les derniers arrivés, souvent africains, aux situations les plus précaires, et,

d'autre part, de la politique du logement, laquelle s'est caractérisée par une mobilité résidentielle réduite et par un accès à l'habitat social de plus en plus difficile, au cours de la même période.

Dès lors, les familles africaines, qui appartiennent au segment le plus bas de la stratification sociale, se sont retrouvées dans l'habitat privé le plus dégradé, là où l'on trouve encore de la peinture au plomb, interdite depuis 1947.

L'H. : Ces discriminations, elles sont aujourd'hui de plus en plus cruellement ressenties ?

D. F. : Il y a une demande de justice de la part de ces jeunes Français issus de l'immigration, que ce soit la révolte dans les milieux populaires ou la protestation, souvent chez les classes moyennes à capital scolaire élevé, contre la négation de leur histoire et de leur identité.

C'est une demande de justice que la société ne leur a pas apportée, en les discriminant dans les domaines les plus essentiels de l'activité sociale ; et cela vaut y compris pour les jeunes diplômés qui ne trouvent pas d'emploi à la hauteur de leurs compétences en raison de leur nom ou de leur apparence.

L'H. : Peut-on parler, alors, de repli communautariste ?

D. F. : On ne peut pas l'exclure dans certaines situations, ce repli valant du reste aussi pour celles et ceux qui se considèrent « plus français » que les autres et qui ne retiennent des protestations des milieux populaires que leur expression « ethnico-religieuse ». Mais fondamentalement, ce n'est pas de cela qu'il s'agit : c'est d'une attente de justice...

(Source : *L'Histoire* n° 306)

Glossaire

apartheid (*m*) – littéralement « séparation » en afrikaans. Ce système politique et juridique de séparation totale des Blancs et des non-Blancs a gouverné l’Afrique du Sud de 1948 à 1990.

ségrégation (*f*) – séparation de la population de couleur d’avec les Blancs. Système politique érigé aux États-Unis à partir de 1865.

Discrimination (*f*) – désigne le fait de traiter inégalement des personnes en fonction de critères considérés comme illégitimes. On les qualifie de « raciales » lorsqu’elles distinguent ces personnes en fonction de leur couleur de peau ou de leurs traits physiques.

township (*m*) – dans le vocabulaire sud-africain, le terme désigne des cités-dortoirs, à l’écart des villes, où étaient contraints de résider les « non-Blancs » au temps de l’apartheid.

bidonville (*f*) – ensemble d’habitats misérables.

foyer (*m*) – hébergement collectif réservé à certaines catégories de personnes.

xénophobie (*f*) – haine des étrangers.

Agences Nationales pour l’Emploi et Missions Locales : organismes chargés d’aider les personnes à trouver un emploi.

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

ACTIVITES

Vrai ou faux

Répondez par vrai ou faux aux affirmations suivantes. N’oubliez pas de justifier votre réponse.

1. En France, il y a de véritables ghettos comme aux États-Unis.
2. Il y a des quartiers en France avec une très forte concentration de gens pauvres.
3. Les immigrés souffrent de discriminations uniquement lors des périodes de difficultés économiques.
4. On a pendant longtemps refusé de parler des discriminations raciales comme si le fait d’en parler les ferait exister.

5. Commettre une discrimination raciale est un acte raciste.
6. Le fait que les immigrés africains soient plus touchés par le sida et la tuberculose est lié à des différences biologiques.
7. Le saturnisme est une maladie grave provoquée par la peinture au plomb ou par l'ingestion d'écailles.
8. Seuls les immigrés pauvres ressentent de l'injustice.

Compréhension

- Expliquez ce que signifie « ségrégation spatiale » dans le contexte de l'interview.
- Pourquoi les enfants des immigrés acceptent-ils moins les injustices que leurs parents ?
- D'après le Haut Conseil à l'intégration, quelles sont les causes des inégalités de salaires entre Français et étrangers ?
- Pourquoi ces causes sont-elles fausses ?
- Dans quels domaines les discriminations raciales sont-elles les plus fortes ?
- Comment explique-t-on que 99% des enfants touchés par le saturnisme vivent dans des familles d'immigrés ? Quelles sont les véritables explications ?

Expression écrite

- A partir de cette interview, de vos connaissances et éventuellement de recherches sur Internet, écrivez un court essai sur les causes possibles des émeutes qui ont eu lieu dans les banlieues en 2005.
- Vous êtes journaliste et, dans le cadre d'un reportage sur l'intégration des immigrés en France, vous devez réaliser l'interview de deux jeunes Français issus de l'immigration. L'un a 18 ans et vit en cité, l'autre en a 30 et a créé une association sportive pour les jeunes du quartier. Posez des questions sur leur vie, leurs désirs, leurs problèmes... et imaginez leurs réponses.

Élargissement

Visionnez le film *Le plafond de verre* de Yamina Benguigui.

PORTRAITS D'IMMIGRÉS

Abdellah Aboulharjan

31 ans, DG de Medina.com

Né à Mantes-la-Jolie (Yvelines) de parents marocains, dans un milieu modeste, c'est après un DESS d'économie qu'il monte une start-up spécialisée dans l'import-export de l'artisanat du Maghreb. Avec succès, puisque celle-ci compte aujourd'hui cinq collaborateurs sur les deux rives de la Méditerranée. « Je n'ai aucun mérite particulier. J'ai eu envie de créer mon activité, c'est tout. C'est pour ça que je suis extrêmement gêné lorsqu'on me désigne comme un singe savant en s'extasiant devant le-beur-qui-a-monté-sa-boîte. Le vrai problème, ce sont les innombrables difficultés d'un jeune qui souhaite créer son entreprise et qui n'a pas de financement... S'il y avait un vrai réseau à créer, ce serait pour le soutenir. Quelle que soit son origine. (Source : *Le Point* N° 1736.)

Ali Akbar

Ali Akbar a eu faim. Il a eu peur quand il gardait les buffles au Pakistan. Et, surtout, il a reçu tellement de coups de son père que, dès ses dix-huit ans, il a décidé de quitter son pays, sans un sou. Embauché sur un bateau, il parcourt le monde de la Grèce à la Chine. Un jour, il renonce à cette vie d'humiliation. Il est à Rouen, en France, un pays où il ne connaît personne et dont il ne parle pas la langue. Clandestin, trahi dans ses amitiés, volé par ses compatriotes, il est obsédé par l'idée de trouver un travail et un logement autre que les abris des organisations de secours. C'est à Paris, enfin, que la chance va, petit à petit, lui sourire : il devient vendeur de journaux. Il parcourt une quinzaine de kilomètres par jour, son paquet de journaux sous le bras, et dort où il peut. Mais toujours souriant, inventant chaque jour des nouvelles fantaisistes pour accrocher les passants : il devient ainsi une figure connue du quartier de Saint-Germain-des-Prés...

Il vend *Le Monde* aux hommes politiques et aux artistes qui fréquentent le quartier, jusqu'à ce qu'un éditeur lui demande de raconter sa vie. Après des périodes noires, violentes, désespérantes, Ali est heureux : il a épousé rituellement une Pakistanaise, Aziza. Elle lui a donné cinq enfants. Il aime son foyer et son métier parce que chaque journal vendu, c'est une rencontre avec quelqu'un. Aujourd'hui, il est fier de la vie qu'il s'est bâti à force de volonté, de travail, d'honnêteté... et de chance. (Source : *Le français dans le monde* N° 339.)

Vrai ou faux (N'oubliez pas de justifier votre réponse.)

1. Abdellah Aboulharjan est artisan.
2. Il est chef d'entreprise.
3. Il aime quand on l'admire pour ce qu'il a fait.
4. Monter une boîte signifie créer une entreprise.
5. Saint-Germain-des-Prés est un quartier de Paris.
6. Ali Akbar a écrit un livre sur sa vie.

Compréhension

1. En quoi consiste l'activité de Abdellah Aboulharjan ?
2. Quelles études a-t-il faites ?
3. Pourquoi Ali Akbar a-t-il quitté son pays ?
4. Après son arrivée en France, quelle est sa priorité ?
5. Que fait-il pour attirer les gens et leur vendre le journal ?

Expression écrite

En vous inspirant de ces deux portraits, écrivez celui d'une personne réelle ou imaginaire ayant eu un parcours de vie atypique.



Stéphane de Sakutin/AFP

Expression orale

- Décrivez la photo : Que voyez-vous ? Que se passe-t-il ? Quels peuvent être leurs problèmes ?
- Mettez-vous par deux. Un étudiant sera journaliste. L'autre sera l'un des jeunes sur la photo. Faites une interview.